

L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 26, no. 2 | Été 2014

Problème de logement?



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454

Faubourg en saveurs

Le marché public est de retour cet été!



Des aliments frais et écologiques issus de la production locale, ça vous dit ? Tout cela, et bien plus, vous le trouverez cet été dans la deuxième édition du Faubourg en saveurs, notre marché de quartier.

Page 3

Photo : Mathieu Houle-Courcelles

Promenade de Jane

Des liens à recréer
entre Saint-Jean-
Baptiste et le Vieux-
Québec

Pages 9 et 10

Petit trou deviendra grand



Page 5

Fête de la musique et Faubourg Saint-Jean en fête du 19 au 22 juin

Page 15

Lundi 19H PUB QUIZ DE QUÉBEC

Jeu questionnaire

Mercredi 20H L'ASILE

*Association saisonnière
d'improvisation libre et éclatée*

Mardi 22H NRJAM

Scène ouverte

Jeudi 21H30 KARAOKE

Choisis ta tune!

Les soirs de semaine, c'est à la Ninkasi du Faubourg que ça se passe.

811, rue Saint-Jean, Québec • 418.529.8538 • www.ninkasi.ca • info@ninkasi.ca



Un monde de bibittes



Un monde de « bibittes » a brièvement vu le jour dans les bacs de la côte Claire-Fontaine. Photo : Gaëlle Généreux

Par Catherine Noiseux

Avec le retour du printemps, un monde de « bibittes » a vu le jour dans les nouveaux bacs de la côte Claire-Fontaine. Les insectes, tout droit sortis de l'imagination des enfants, donnent encore plus de vie au faubourg Saint-Jean. Ils ont été exposés du 11 mai jusqu'à la plantation par la Ville, au début du mois de juin.

Ces « bibittes » ont été créées lors d'ateliers animés par Gaëlle Généreux. Les œuvres sont imaginées à partir de demi-sphères multicolores. Cette thématique valorise l'imagination et n'a pas de limite. Un atelier ouvert au public le dimanche 11 mai en

après-midi a permis à une centaine de petits et de grands de mettre de la couleur dans le quartier et des sourires sur les visages, question de nous rappeler que le printemps est bel et bien arrivé !

Ce projet d'aménagement est une initiative du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste, en collaboration avec la Société de développement commercial Faubourg Saint-Jean et les jeunes de l'école Saint-Jean-Baptiste, sans oublier le précieux soutien de la Quincaillerie Saint-Jean-Baptiste.

Des idées pour notre écoquartier

Goulotte à vélo

Par Michel Leclerc

Dans un escalier, on peut mettre une planche de bois accotée à la rampe d'escalier. Pour faire quoi ? Pour permettre aux cyclistes de monter les marches en faisant rouler leur bicyclette sur cette planche et en marchant à côté.

Goulotte

Petit canal servant à l'écoulement des eaux.

Ainsi, au lieu de porter leur bicyclette sur leur dos, les cyclistes n'ont qu'à pousser leur vélo en montant ou en descendant.

Ceci permet, pour une modique somme, d'établir un lien plus facile entre la Haute-Ville et la Basse-Ville pour les cyclistes.

L'escalier de la Chapelle, au pied de la côte Sainte-Genève près du complexe Méduse, permettrait par exemple un lien entre Saint-Jean-Baptiste et la rue Saint-Vallier.

Il faut du bois et un peu d'imagination...



AU BONNET D'ÂNE

AMBIANCE DE QUARTIER



CAFÉ BISTRO

298, St-Jean, Québec

418 647 3031

aubonnetdane.com

fb : cafeaubonnetdane.fc

PROMOTION POUR UN TEMPS LIMITÉE

DIMANCHE ENTRÉES À 50%

LUNDI PÂTES ET PIZZAS À 3\$ DE RABAIS

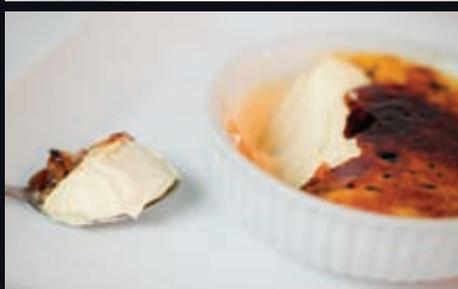
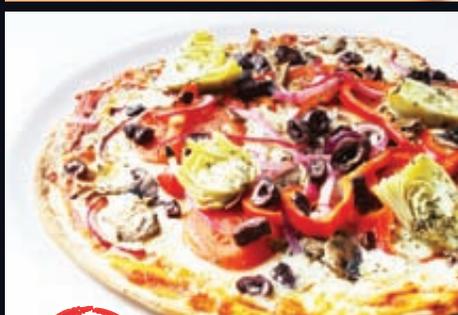
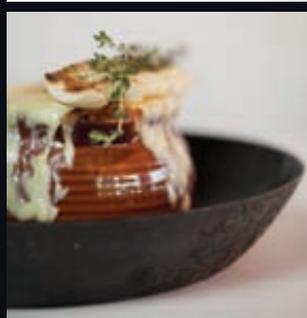
MARDI BURGERS À 10\$ MERCREDI

STEAK & FRITES À 15\$ METS POUR EMPORTER

MENU POUR ENFANTS VINS AU VERRE * 5 À 7

DÉJEUNERS

TOUS LES JOURS



L'INFO BOURG



Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Yvon Boisclair, Huguette Dugas, Marie-Raphaëlle Leblond et Mathieu Nicolet.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
Mots croisés : Agathe Légaré
Photographie (sauf indication contraire), infographie et publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454)

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
Tél. : 418-522-0454
Télec. : 418-522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : comite.populaire@videotron.ca

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

Cet été, le marché public est de retour sur le parvis!

Par Macarena Silva

Des aliments frais et écologiques issus de la production locale, ça vous dit ? Tout cela, et bien plus, vous le trouverez cet été dans la deuxième édition du Faubourg en saveurs, notre marché de quartier.

Fruits et légumes de saison, viandes, volailles, champignons sauvages, miel, fromages, charcuteries, tisanes et produits de l'érable seront au rendez-vous sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste, cette fois-ci, pour sept dimanches d'affilée, soit les 13, 20 et 27 juillet, de même que les 3, 10, 17 et 24 août, de 10 h à 14 h. Une édition spéciale du marché, qui prendra la forme d'une fête des récoltes, se tiendra également à l'automne !

Les nouveautés ne s'arrêtent pas là : une des tables sera réservée aux marchands-producteurs du quartier. Ainsi, chaque semaine, un commerçant du faubourg aura l'opportunité d'offrir ses produits et d'échanger directement avec les visiteurs dans un contexte festif et communautaire en plein air.

En 2013, quatre organismes, soit le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le collectif Caméléon, les AmiEs de la terre de Québec et le CSSS de la Vieille-Capitale, ont mis sur pied un projet-pilote de quatre dimanches pour répondre à un besoin d'approvisionnement en produits frais d'origine locale et dynamiser la vie communautaire. La réponse positive de la population du quartier a permis aux organisateurs de renouveler l'expérience cette année avec l'objectif de transformer le marché en un lieu de rassemblement privilégié pour les citoyennes et les citoyens du quartier.

Faubourg en saveurs vous propose donc pour cet été un espace d'échange direct avec des producteurs locaux comme Terra Sativa ou Vallée des prairies (maraîchers); La Maria (plantes médicinales et aromatiques); Les viandes Lystania (autruche), Champignons sauvages comestibles et la ferme Les trois bergères (agneau), parmi plusieurs autres.

Chaque dimanche, les visiteurs pourront assister à des conférences ou des ateliers sur la saine alimentation, l'écologie, le gaspillage alimentaire et l'agriculture urbaine, présentés par des



Scène de l'édition 2013 du marché public Faubourg en saveur, sur le parvis de l'église. Photo : courtoisie

organismes du milieu. Différentes activités d'animation seront proposées aux visiteurs, dont des dégustations, des groupes de musique, des amuseurs publics et des maquilleurs pour les enfants.

À partir du 13 juillet, préparez-vous à voir le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste se transformer en une place festive où les

familles pourront s'approvisionner en aliments sains et locaux tout en créant des liens avec leurs voisins et différents acteurs de la communauté.

D'ici là, nous vous invitons à visiter notre page Facebook (Faubourg en saveurs) pour rester informés de toutes les actualités.

Îlot Irving : retour sur la consultation publique

Par Mathieu Houle-Courcelles

Le 8 avril dernier, le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste tenait au sous-sol de l'église une importante consultation publique sur un nouveau projet de condos à l'îlot Irving. Le promoteur, GM Développement, souhaite développer sur ce site 84 logements haut de gamme, dont une dizaine de maisons de ville. Personne n'ayant demandé de référendum, on annonce le début du chantier pour la fin de l'été.

Deux modifications étaient à l'ordre du jour : la hauteur permise pour l'édifice et l'abandon du zonage commercial au rez-de-chaussée sur la rue Richelieu. Si le projet n'a pas suscité la même controverse que le précédent, plusieurs citoyens et citoyennes ont remis en cause les six étages projetés sur la rue Richelieu, en questionnant le promoteur sur la perte d'ensoleillement pour

les logements en contrebas. De nombreux intervenants, dont le Comité populaire, ont également déploré l'absence de logements sociaux, alors que des besoins criants existent au centre-ville de Québec.

Devant ces critiques, les membres du conseil de quartier ont coupé la poire en deux. La moitié des personnes élues a donné son aval au projet tel que présenté, tandis que l'autre moitié a demandé au promoteur de placer les deux derniers étages de l'immeuble en retrait par rapport à la rue Richelieu. En outre, le conseil de quartier a adopté à l'unanimité une résolution demandant à la Ville de Québec de mettre en place une réglementation obligeant les promoteurs à inclure des logements sociaux dans les nouveaux développements résidentiels. Cette revendication est portée par

le Comité populaire et les autres groupes membres du FRAPRU à Québec.

Ce que veulent les groupes du FRAPRU

Règlement d'inclusion obligatoire

L'inclusion de logements sociaux dans les nouveaux développements privés ne peut se réaliser si on compte uniquement sur la bonne volonté des promoteurs immobiliers, comme on a pu le constater dans le dossier de l'îlot Irving. L'explosion de la valeur foncière et la frénésie immobilière rendent très difficile la construction de logements sociaux. Pour être bref, les rares terrains disponibles coûtent trop cher et on trouve presque toujours un promoteur privé pour offrir plus.

La Ville de Québec doit se doter d'une politique claire en ce qui concerne le développement immobilier sur son territoire. Tous les projets privés devraient inclure obligatoirement un pourcentage significatif de logements sociaux (minimale 30 %) ou, à défaut, contribuer à un fonds dédié au développement de tels logements aux alentours.



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca



LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Aurons-nous notre mot à dire?

Par Mathieu Houle-Courcelles

Patro Saint-Vincent-de-Paul, Place Québec : depuis quelques semaines, les annonces se multiplient sur ces sites stratégiques situés aux abords de notre quartier. Pendant que les promoteurs s'agitent, les citoyens et les citoyennes se mobilisent.

Les conséquences du PPU

En 2010, la Ville de Québec a adopté dans la controverse son Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire. Plusieurs promoteurs ont ainsi obtenu d'importantes modifications au zonage leur permettant de réaliser des projets immobiliers hors normes, qui autrement auraient pu être soumis à des processus de contestation référendaire. C'est notamment le cas pour le complexe Europa, dont la construction s'achève actuellement au coin de la rue d'Aiguillon et de l'avenue Honoré-Mercier.

Depuis quelques semaines, de nouveaux projets sortent des cartons des promoteurs immobiliers. Les nouveaux copropriétaires de Place Québec, de la compagnie d'assurance Industrielle Alliance, prévoient construire une tour à bureaux de 15 étages au coin de la rue Saint-Joachim et de l'avenue Honoré-Mercier. Son PDG, Yvon Charest, s'est montré très clair sur ses intentions : « Il va sûrement y avoir des développements majeurs dans la prochaine année, car si on l'a acheté, c'est pour aller de l'avant. On n'achète pas une bâtisse comme ça à 50 % pour ne pas utiliser son plein potentiel » (*Le Soleil*, 9 mai 2014).

On se demande comment la compagnie pourra atteindre ses objectifs de croissance « dans le meilleur intérêt de la population environnante », comme elle l'affirme dans ses communiqués de presse, sachant ce qu'implique l'ajout d'un gratte-ciel sur la qualité de vie des résidentes et résidents (perte d'ensoleillement, pollution visuelle et sonore, volume automobile accru, etc.) La compagnie est-elle prête à rencontrer directement les citoyennes et les citoyens pour leur présenter son projet et ses retombées pour le quartier ?

Jaro débouté en cour

La nouvelle était attendue depuis longtemps. Le 2 mai, la Cour suprême du Canada rendait sa décision dans la cause opposant la Ville de Québec à Jacques Robitaille, propriétaire depuis 1997 de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul. On se souviendra que le promoteur s'était vu imposer une amende de 200 \$ en 2008 pour avoir opéré illégalement un stationnement commercial sur ce site. Robitaille a choisi de contester l'amende jusqu'en Cour suprême, où il a finalement été débouté. Contre toute attente, la Ville a décidé de faire appliquer la décision rapidement, entraînant la fermeture du stationnement moins d'une semaine après la décision du tribunal. Le Comité populaire est intervenu pour réclamer l'expropriation du site, pour y développer un projet mixte (logement social, commerces de proximité, espaces verts, etc.) répondant aux besoins de la population résidente du quartier. Dès le lendemain, le maire Labeaume emboîtait le pas, affirmant que la Ville « avait un plan » et allait enclencher le processus d'expropriation. Mais comme il fallait s'y attendre, le promoteur a tout de suite pris la balle au bond, en affirmant avoir un projet « très sérieux » dans ses cartons. Il n'en fallait pas plus pour que notre maire enterre la hache de guerre... On nous promet maintenant « un gros projet » qui sera dévoilé à la mi-juin. Mais comme pour Place Québec, il semble que les résidentes et résidents soient les derniers informés de ce qui se trame en coulisse. Quoi qu'il en soit, le Compop entend maintenir la pression afin que le développement immobilier ne se fasse pas au détriment du caractère résidentiel et populaire du quartier.

De l'aide sociale au salaire minimum

Par Yvon Boisclair

Pierre termine une période d'assurance emploi. S'il ne s'est pas trouvé d'ici un mois un emploi, il se retrouvera sur l'aide sociale. Jamais dans sa vie il n'a reçu de prestations de sécurité du revenu. Il est craintif.

Il contacte son ami Paul, qui a recours au programme d'aide sociale, pour lui demander comment il pourra se débrouiller.

— Paul, je ne vais recevoir que 610 \$ par mois puisque je suis apte au travail. Que faire avec 610 \$ par mois ?

— Au bout de six mois, si tu ne reçois pas une allocation au logement, si tu n'habites pas un HLM ou un logement subventionné, tu auras 20 \$ de plus, répond Paul.

— Mais comment gagner plus ?

— Il y a des programmes de retour sur le marché du travail qui peuvent te faire gagner plus de 100 \$. Il s'agit de rencontrer un agent qui va déterminer tes besoins et t'offrir le programme le plus adapté. De plus, tu peux gagner 200 \$ par mois sans être coupé de l'aide sociale.

— Oui, mais il faut que je mange, que je me loge, que je me vêtisse.

— Combien paies-tu de loyer ?

— 450 \$ pour un trois pièces et demie.

— Trouve-toi une chambre pour baisser le prix de ton loyer.

Au bout d'une semaine, Pierre s'était trouvé une chambre à 375 \$. Il revint annoncer la nouvelle à Paul.

— Paul, il me reste maintenant 255 \$ pour manger, me vêtir, payer le téléphone et avoir des loisirs. Comment puis-je arriver malgré tout ? demande Pierre.

— D'abord, tu peux utiliser les ressources de la communauté. Comme tu habites Saint-Jean-Baptiste, il y a une distribution gratuite de nourriture faite par la Saint-Vincent-de-Paul le mercredi au sous-sol de l'église. Au Carré d'Youville, les Sœurs de la Charité servent aussi un dîner gratuit. L'Armée du Salut, du lundi au vendredi, sert un déjeuner pour 2 \$ et un dîner ou souper pour 3 \$. Pour le souper, l'Auberivière offre un repas pour 0,75 \$ Pour ce qui est des vêtements, on peut en trouver à prix modique au Vestiaire du Faubourg (780, Ste-Claire), chez Ozanam et aux Disciples d'Emmaüs. De plus, les Sœurs de la Charité en donnent le midi. Pour les meubles, on en trouve aussi à bas prix chez Ozanam et Emmaüs. Mais tant qu'à être sur l'aide sociale, autant en profiter !

— Mais Paul, avec le peu d'argent que j'en retire, comment veux-tu que j'en profite ?

— Le seul avantage de l'aide sociale, c'est l'accès aux soins de santé. Les médicaments sont gratuits. Les soins dentaires le sont également, sauf pour les traitements de canal. Tu peux profiter de l'aide sociale pour te faire donner le maximum de soins dentaires. Pour les soins de la vue, les examens sont gratuits aux deux ans. Le ministère donne 50 \$ pour une monture et paie une partie des lentilles (le coût de celles-ci dépend de la prescription, donc de la santé de tes yeux).

— Paul, c'est bien beau de me décrire les conditions matérielles d'un assisté social, mais je vais être considéré comme un profiteur, sinon un paresseux.

— Pierre, tu es un citoyen, et en tant que citoyen tu as le droit d'utiliser les droits de la province de Québec et l'aide sociale est considérée comme une aide de dernier recours. Tu ne fais qu'exercer un droit. Il n'y a pas de honte à cela. Si tu veux en savoir davantage sur tes droits, contacte l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métropolitain (418-525-4983). C'est un groupe communautaire qui s'occupe de la défense des citoyens sur l'aide sociale. Tu es un citoyen à part entière et sois fier de l'être.

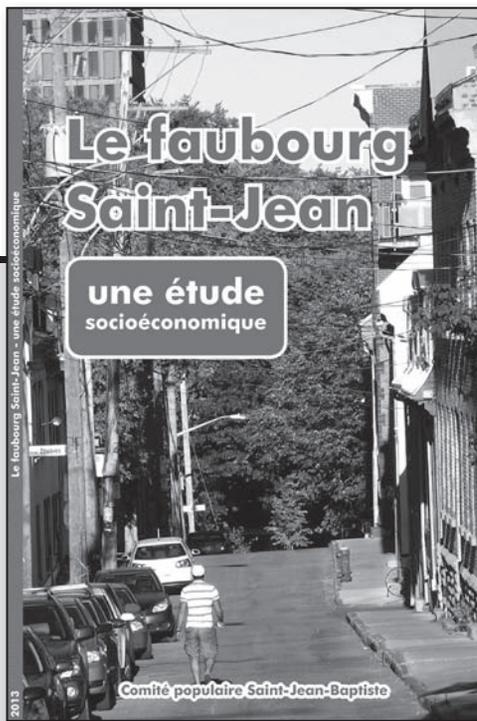
Pierre, se servant de la sécurité du revenu et des ressources communautaires pour satisfaire ses besoins, continua à chercher un emploi. Au bout de huit mois, il trouva un emploi au salaire minimum à 25 heures par semaine, soit environ 240 \$ net par semaine. Tout content, il appela son ami Paul.

— Paul, j'ai trouvé un emploi. Je passe de 630 \$ à 960 \$ par mois.

— N'oublie pas que maintenant, tu devras déboursier pour tes frais dentaires. Un nettoyage, c'est autour de 130 \$, un plombage, entre 100 \$ et 300 \$, une extraction, entre 100 \$ et 300 \$ et les prothèses, c'est en haut de 100 \$. Les soins de la vue sont entièrement à tes frais. Un examen coûte 70 \$. Les médicaments peuvent coûter entre 50 \$ et 82,60 \$ par mois. Pierre réalisa qu'il devait se trouver un travail à temps partiel pour boucler ses fins de mois et assumer ses nouvelles dépenses. Mais une chose lui trottait dans la tête: il était non syndiqué et se demandait s'il avait des droits.

Eh bien oui! Il avait des droits; c'est ce que nous verrons dans notre prochaine chronique.

« Une histoire de défense de droits » est une chronique de *L'Infobourg* dont le but est d'illustrer, par des faits réels, comment des gens arrivent à faire respecter leurs droits.



Un livre sur le quartier

Le faubourg Saint-Jean : un exemple de régularité et d'unité morphologique, un laboratoire de tolérance et de mixité sociale, un lieu de résistance urbaine et de continuité historique. Un livre qui porte un regard historique, géographique, urbain, sociologique et partisan sur les enjeux qui traversent notre quartier.

Disponible maintenant !

- En ligne : www.compop.net/livre
- Au local du Comité populaire (780, rue Sainte-Claire)
- À la Librairie La Force (541, rue Saint-Jean)

Petit trou deviendra grand

Par Mathieu Nicolet

On dit souvent qu'il y a trois saisons au Québec : l'automne, l'hiver et celle des nids-de-poule. Dès l'arrivée des beaux jours – je veux dire ceux où il n'est plus nécessaire de s'habiller en cosmonaute pour sortir de chez soi –, nous voyons la multiplication d'étranges phénomènes : apparition de bourgeons, de feuilles vertes, de mini-jupes et, surtout, de cratères.

Si les mécaniciens et les orthopédistes sont les premiers ravis de l'émergence des nids-de-poule, il n'en va pas de même pour nous, simples mortels. Je le concède, ces « petits » trous ont des avantages : on n'a pas besoin de machinerie lourde pour construire une piscine municipale dans le quartier. Remarquez, ce serait aussi possible de les utiliser à bon escient : initiation à la spéléologie, au canyoning, ou plongée sous-marine après une bonne averse de pluie.

Circuler dans les rues du quartier Saint-Jean-Baptiste en voiture ou à vélo s'apparente à un tour de montagnes russes sur un parcours semé de mines antipersonnel, en plein milieu d'un cyclone et d'un tremblement de terre d'une magnitude de 9,3 sur l'échelle de Richter.

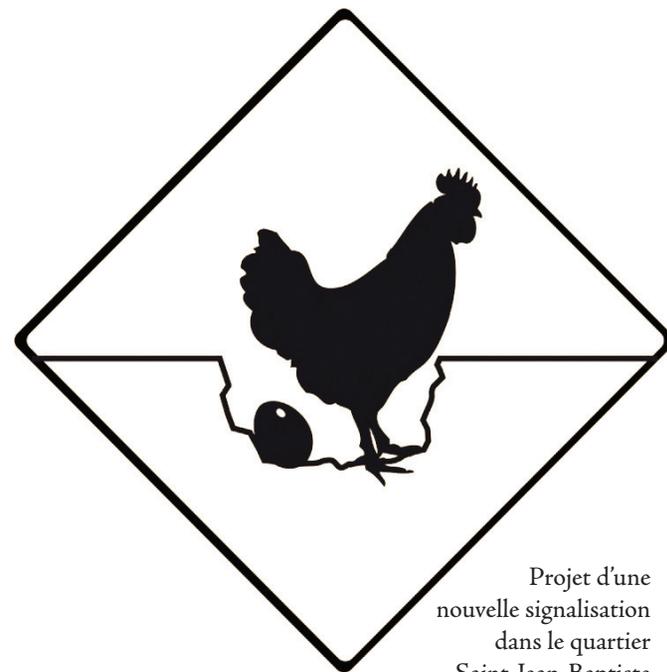
Les arguments pour expliquer cette spécificité ne manquent pas, mais sont tous irrecevables : « c'est parce qu'il fait très froid en hiver, c'est à cause des cycles gel-dégel et des abrasifs répandus durant la période froide, euh, l'ère glaciaire ». En Scandinavie, dans les hautes vallées alpines, au Minnesota, les températures

et ses variations sont similaires à celles rencontrées dans la Belle province et on y déverse tout autant de sympathiques substances pour lutter contre cet affreux gel. Pourtant, le réseau routier ne ressemble aucunement à celui d'un champ de mines en pleine guerre mondiale. « Oui, mais c'est à cause des camions et poids lourds ». Tiens, j'ignorais que ces véhicules y étaient interdits... « Oui mais... » Oui mais voilà. Si nos routes se transforment en Emmental, c'est parce qu'elles sont faites cheap, tout simplement, et leur apparition n'est en rien une fatalité. Grâce au merveilleux concept du plus bas soumissionnaire, les services publics vous offrent la garantie de profiter pleinement d'infrastructures ayant à peine le temps d'être terminées avant de se désintégrer. Et ce n'est pas comme dans *Mission Impossible* : pas besoin d'attendre cinq secondes avant l'autodestruction.

L'apparition et la multiplication des nids-de-poule n'est pas une fatalité

Si des nids-de-poule apparaissent, c'est que la structure même de la route est endommagée. Par conséquent, le *patchage* de fortune équivaut à soigner une fracture ouverte avec un sparadrap. Ça rassure le citoyen qui y voit une intervention, voire une amélioration de la situation, mais le mal est fait. Le seul remède : tout défaire et tout reconstruire. Ou alors utiliser des bitumes souples conçus justement pour absorber les brusques changements de température. Le problème : c'est plus cher.

Cela m'amène à vous raconter cette anecdote. Récemment, l'un



Projet d'une nouvelle signalisation dans le quartier Saint-Jean-Baptiste

de mes amis se plaignait de devoir changer son ampoule du salon qui coûte un dollar chaque mois. De mauvaise qualité, elle ne *toughait* jamais plus longtemps. Je lui ai alors suggéré d'acheter un nouveau type d'ampoule éco-énergétique d'une durée de vie de deux ans au moins. Ma proposition fut recalée en bonne et due forme : « Es-tu fou ? Elles sont deux fois plus chères ! » C'est précisément ce genre de raisonnement très logique que la Ville tient lorsqu'il s'agit de définir sa politique en matière d'infrastructures routières et d'appliquer un modèle de gestion où les termes « durable », « bon sens » et « long terme » ont été rayés du dictionnaire.

Tricoté serré

Par Yvon Boisclair

En 2006, il y avait 6 170 habitants dans le faubourg Saint-Jean, soit 15 048 personnes par kilomètre carré. Il s'agit d'une des densités les plus fortes au Canada. La population de notre quartier doit se déplacer sur des rues étroites, dont la chaussée constitue la plus grande part et est exclusivement réservée aux automobiles. Il ne reste souvent, pour les piétons que nous sommes, qu'un minuscule trottoir encombré. La solution : un nouveau partage de la rue.

Les trottoirs

Nos trottoirs (sauf pour Saint-Jean et Lockwell) sont étroits. Ils sont de plus parsemés d'obstacles à l'année longue (poteaux, sacs de vidange, bacs de recyclage, automobiles mal garées, échafaudages, bornes fontaines, etc.) S'ajoutent à cela un déneigement insuffisant en hiver et des chutes de glace des toits en pente au printemps. Emprunter la chaussée est souvent l'unique alternative pour le piéton.

Les trottoirs du quartier, surélevés par rapport à la chaussée (de 15 à 20 cm), ne favorisent toutefois pas ces déplacements. Pour les personnes qui utilisent une marchette ou une poussette, ce type de trottoir présente un obstacle majeur. Par exemple, il peut être difficile pour un automobiliste stationné d'ouvrir sa portière, qui butera sur cette bordure de granit surdimensionnée.

Si nous avons des trottoirs de 0 à 1 cm de hauteur, il serait plus facile de se déplacer latéralement vers la chaussée. On peut prendre comme exemple les trottoirs des rues Sainte-Claire et Saint-Joseph Est, qui incitent à un meilleur partage de la chaussée entre les automobilistes et les piétons. Dans de tels environnements, les automobilistes sont plus respectueux du piéton et ralentissent.

Vitesse

Pour faire en sorte que nos rues soient adaptées aux piétons, il faut réduire la vitesse automobile. Sauf pour Sainte-Claire (20 km/h) et la rue Saint-Jean (zone écolière à 30 km/h),

la vitesse maximale est de 50 km/h. Cela correspond à un déplacement de 14 mètres à la seconde. À cette vitesse, il faut deux secondes pour parcourir un pâté de maison dans l'axe nord-sud du quartier ! Conscients du danger, peu d'automobilistes se permettent de rouler à une telle vitesse. Il serait donc préférable de mettre comme vitesse maximale 30 km/h, comme on le voit ailleurs à Québec (le plateau de Sillery autour de Maguire, par exemple).

Verdure

Nous vivons dans un quartier avec peu d'espaces verts. Nous avons quelques petits parcs, mais en dehors de ceux-ci, la verdure de trouve dans les arrière-cours.

Du côté de la rue, ce sont le ciment et l'asphalte. Il est pourtant possible de verdifier. On peut faire pousser des plantes grimpantes sur les murs et aménager au sol des fosses de plantation de 10 à 50 cm de largeur. La côte Sainte-Claire en donne un exemple. Cependant, il ne faut pas répéter l'erreur de la rue Latourelle, où ces fosses font la largeur du trottoir.

Le conseil de quartier s'est donné comme tâche d'identifier tous les endroits où on peut mettre de la verdure.

Bicyclette

Pour le vélo, il faudra attendre encore avant d'avoir une piste cyclable qui traversera le quartier. Mais souhaitons tout de même qu'il y en ait une, car en 2014, on ne peut plus ignorer ce mode de transport. En attendant, espérons que les cyclistes laissent le trottoir aux piétons et qu'ils circulent dans le sens de la circulation.

Marche

Le quartier Saint-Jean Baptiste est « tricoté serré » et comprend de nombreux commerces de proximité. Par la marche, nous pouvons assurer tous nos besoins de base (alimentation, par

exemple). Faisons de notre quartier un endroit où le piéton est roi, car la marche est le premier exercice physique et le premier mode de transport.

Avis de décès pour le Copiste du Faubourg

Par Agathe Légaré

Le Copiste du Faubourg, sis au 545, rue Saint-Jean, fermera définitivement ses portes le 30 juin prochain.

Comment dire adieu à un commerce qui a été si présent dans nos vies depuis 1995 ? En évoquant ses clients célèbres (les écrivains Jacques Poulin, Chrystine Brouillet, Malcom Reid, Marie-Ève Sévigny) et ses clients ordinaires, dont je fais partie.

Ici, Huguette achetait les cartouches d'encre de son imprimante et ses clés USB. Ici, Félix a boudiné ses notes de cours. Ici, Roger a fait numériser des diplômes obtenus dans des institutions d'enseignement fermées depuis longtemps. Ici, Claudette s'est procuré ses carnets de croquis et du matériel de dessin. Ici, Louise a acheté des cahiers lignés et des stylos ou des plumes pour écrire son journal intime. Ici, les employés du Comité populaire ont imprimé une centaine d'éditions de *la Lettre du Compop* et un nombre incalculable de tracts. Ici, j'ai fait des photocopies à cinq cents la page, après avoir adhéré à la « formule club » (500 photocopies pour 25 \$).

Tout cela, dans une atmosphère décontractée, avec un propriétaire – Vincent Houdet – et des employés compétents et serviables, que je vais regretter, que nous allons regretter.

Cabane à bouquins

(NLL) Une oeuvre a fait son apparition récemment dans l'escalier de la côte Badelard. Il s'agit d'une « cabane à bouquins ». Le principe est simple : vous prenez un livre, vous en déposez un. Pour l'instant, ce n'est pas toujours ce qui se passe, mais l'idée est belle. La cabane est une oeuvre de l'artiste Simon Boudreault, fabriquée par Jean-François Duval.

Verdir et divertir ainsi que le conseil de quartier Saint-Roch ont participé à l'opération. Une autre cabane à bouquins a vu le jour dans l'escalier Laviguer. Pour en savoir plus, visitez le site <http://verdirdivertir.blogspot.ca>

Saluons ce (trop rare) type d'initiative citoyenne !



La cabane à bouquins de la côte Badelard.

Humeurs

Je reçois, je donne,...je redonne, je rereçois Ou un vendredi soir 21 mars dans la belle ville de Québec

Par Bernard St-Onge

Je rentrais chez moi après une soirée... un peu magique... dans la belle ville de Québec...

Ce soir, 21 mars, Journée mondiale de la poésie proclamée par l'UNESCO, j'ai « bénévolé » au Studio P sur la rue Saint-Joseph. C'est ainsi au cœur du Nouvo Saint-Roch que j'ai participé au 5 à 7 festif, puis à la Nuit de la poésie coprésentée par Nora Atalla et le Printemps des poètes.

Après m'être bien soulé de mots, de métaphores et d'images, j'ai voulu rentrer chez moi de bonne heure pour dégriser. C'était mal me connaître.

Après avoir monté l'escalier de la côte Badelard (un des plus courts) menant dans mon repaire du quartier Saint-Jean-Baptiste, je décidai de déambuler un brin sur la rue Saint-Jean vers le Vieux-Québec plutôt que de rentrer tout de suite. Après la rencontre d'un, puis deux puis trois « quêteux », auxquels je répondis honnêtement n'avoir pas de « petit change » ni de cigarettes, je commençai à penser que j'avais des billets de vingt dollars dans mon porte-monnaie. Je jonglai alors avec l'idée de jouer au père Noël.

Heureusement, arrivé à la porte de l'épicerie où je pensai demander du « petit change » pour le retour, la providence se matérialisa sous la forme d'une fée au look relativement punk assise en tailleur, qui me demanda à son tour :

– Un peu de « petit change », monsieur ? »

À nouveau, je répondis « non » en exprimant mon désarroi par une moue, mais j'ajoutai très vite :

– Peut-être en ressortant de l'épicerie !

Alors elle me relança tout de go :

- Du « petit change » ou une pinte de lait, s'il vous plaît.
- Quelle sorte ?
- Du 3,25 %.
- Okay.

Et je m'engouffrai dans le commerce avec au moins un problème de résolu. Je me demandais depuis un petit moment, tout en marchant, si la caissière accepterait de me donner du « petit change » si je n'achetais rien. Comme la fée contemporaine m'avait confié la mission de lui acheter une

pinte de lait, je pourrais « casser » un billet de vingt dollars sans discussions.

Après avoir choisi une pinte de lait avec bouchon, pour la conservation – les fées n'ont pas toutes des réfrigérateurs –, je revins vers la caisse. C'est alors qu'au beau milieu de l'allée, quelques sanglots m'élevèrent. Je pensai, l'espace d'un éclair, à mon ami poète Pierre Lavallée, disparu samedi passée après une longue maladie. Un « grand frère dans le règne de l'art », que je sens derrière mon épaule au moment où j'écris ces lignes. Un poète singulier qui était présent à la Nuit de la poésie, dont je parlais tantôt, grâce aux témoignages de plusieurs poètes l'ayant connu. Quelques-uns ont lu des bijoux de sa poésie ciselée et nous avons observé une minute de silence. Pour ceux qui n'ont pas eu la chance de le connaître, c'est en fréquentant, depuis plus d'une dizaine d'années, les Vendredis de poésie organisés par le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP)(1) qu'il a découvert sa passion et la stimulation pour l'amener à écrire et à dire. La sobriété avec laquelle il traitait les sujets les plus inattendus frappait les esprits et pouvait rappeler le style de Jacques Prévert. Il a produit six recueils et un cd.

Mais Pierre aimait la vie. Il aimerait sûrement que je continue de surfer sur la « vibe » de mon instinct du moment. Et donc j'étouffai mes sanglots, payai la pinte de lait et la remis à la fée à la sortie avant de reprendre ma marche en direction du carrée D'Youville où d'autres surprises de la « belle » ville de Québec m'attendaient.

Le Red Bull Crashed Ice venait de terminer ses qualifications du vendredi soir. Je m'approchai pas à pas en observant les badauds, les projecteurs qui illuminaient un peu partout, les clients des restaurants buvant du vin probablement à plus de cinquante dollars la bouteille dans des verres ballons et même quelques caméras de média, dont une filmant une entrevue avec un participant équipé en hockeyeur, patins aux pieds.

Je m'approchai de la zone V.I.P., presque désertée, en fouinant. Et hop, à 20 pieds de moi, j'aperçus l'analyste vedette du réseau de télévision québécois qui couvre l'évènement, Dave Morissette, ancien hockeyeur au rôle d'homme fort, qui a déjà remporté un trophée « Artis », choix du public, tellement il est sympathique à l'écran. Sympathique aussi

dans le réel avec tout le monde, il était en train de discuter avec un technicien. Alors, supputai-je intérieurement : « Est-ce que je le félicite pour l'ensemble de son œuvre ? » Et puis je me dis : « Pourquoi n'est-ce pas lui qui viendrait à moi ? Après tout, même si je ne suis pas une vedette de la télé, j'ai quand même une certaine valeur ! »

C'est alors que je fus surpris de nouveau par le cosmos. Marco Dallago, le dernier participant présent (que je devais découvrir le lendemain comme étant le champion en titre de la compétition) me salue. Je réussis à baragouiner assez d'anglais pour échanger quelques mots avec lui. Il m'apprend qu'il venait d'Autriche. Je fis le lien avec Thomas Vanek, le nouveau superbe buteur acquis récemment par les Canadiens de Montréal. Monsieur Marco me confit qu'ils étaient tous les deux originaires de Graz, la deuxième ville du pays.

Le hockey, notre religion, a fait un petit : le Red Bull Crashed Ice (2).

Le froid, la neige et l'hiver, les éléments, ce soir, sont plein de poésie.

C'est ça la « belle » ville de Québec en hiver : plein d'activités culturelles et sportives gratuites. L'aventure et l'émerveillement au coin de la rue pour peu qu'on ait gardé un peu de son cœur d'enfant.

J'ai donné, j'ai reçu... je témoigne... je partage et je voulais aider à immortaliser ce cher Pierre Lavallée.

===

(1) Je me dois de souligner que le TAP a été fondé par André Marceau, qui a remporté justement ce 21 mars le prix Jean-Noël Pontbriand qui tend à reconnaître l'apport remarquable d'une personne du milieu de la poésie dans la région de Québec.

(2) Dernière heure : Québec cède sa place à Edmonton pour la présentation de l'évènement du Red Bull Crashed Ice l'année prochaine.



Le 1^{er} juin dernier, les groupes de défense collective des droits ont souligné avec humour l'arrivée de François Blais, le nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité (notamment responsable du financement des groupes communautaires). L'événement a pris l'allure d'un cocktail burlesque durant lequel on a attendu en vain l'arrivée de l'invité d'honneur, François Blais.

La défense collective des droits est dans le rouge

Par Vania Wright-Larin *

Il y a près de 300 groupes de défense collective des droits (DCD) au Québec. Ces groupes ont pour mission de défendre les droits des plus pauvres, des sans-emploi, des locataires, des consommateurs et consommatrices, des personnes âgées, de celles ayant un problème en santé mentale, un handicap physique ou intellectuel. Ils offrent non seulement des services essentiels pour la population, mais ils travaillent également à trouver des réponses aux problèmes sociaux, à identifier les injustices et à amener la société vers une plus grande justice sociale. En prenant publiquement la parole, ils comblent l'important déficit démocratique vécu par les personnes les moins privilégiées de notre société. En plus d'accomplir un travail gigantesque, les groupes de défense collective des droits le font pour une fraction du coût qu'engendreraient les mêmes services s'ils étaient assurés par le réseau public.

Sous financement chronique et gel des subventions

En 2011-2012, le soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale des organismes de défense collective des droits atteignait à peine 44 % de la moyenne des groupes d'action communautaire. Pire, les subventions des groupes en DCD ne sont pas indexées annuellement, ce qui fait que l'écart de financement avec le reste du réseau communautaire grandit chaque année. L'absence d'indexation et le sous-financement chronique mettent en péril les activités, les services aux citoyennes et citoyens ainsi que les emplois des travailleuses et travailleurs de ces groupes. Cette situation intolérable est connue depuis belle lurette par les personnes élues qui continuent de faire la sourde oreille.

Les demandes des groupes en DCD sont totalement raisonnables

Les groupes en DCD ne demandent pas la lune ; ils revendiquent d'abord l'indexation des subventions pour faire cesser l'appauvrissement des groupes et ensuite un simple rattrapage de la moyenne des autres groupes d'action communautaire autonome. Quelques millions de dollars par année permettraient aux groupes de faire leur travail de défense des droits. À l'heure actuelle, les groupes sont particulièrement inquiets car les sommes, annoncées sous le gouvernement péquiste, bien insuffisantes, sont loin d'être garanties dans le premier budget du PLQ. Rappelons que malgré ces annonces, les hausses ne représenteraient que quelques centaines de dollars par groupe dans le meilleur des cas.

Reconnaissance et financement

Chaque jour, des milliers de personnes consultent les groupes de DCD qui répondent à leurs questions, leur offrent de l'accompagnement, les écoutent, les aident à faire respecter leurs droits. La défense collective des droits est une composante essentielle du réseau communautaire et doit être reconnue comme telle. Cette reconnaissance, que le gouvernement a écrit noir sur blanc dans la politique gouvernementale sur l'action communautaire, doit se concrétiser dans un réel financement de l'ensemble des groupes d'action communautaire autonome, y compris ceux de défense collective des droits.

* Coordonnateur du Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches

Un bar très catholique

Par Yvon Boisclair

En 1993, M. Benoit Mercure devint propriétaire d'un bar qui s'appelait L'improviste (auparavant L'À Propos). Il devait trouver un autre nom.

M. Mercure et ses amis firent un brain storming et optèrent pour « Le Sacrilège », parce que c'était un « sacrilège » d'ouvrir un bar à côté d'une église. Ils vérifièrent auprès du curé de l'époque si le nom le fâchait, lequel n'y vit aucun inconvénient. Voilà pour l'approbation du nom par l'église ! Mais l'enseigne (un moine dansant) n'est-elle pas sacrilège ? Eh bien, non ! La bière fut inventée dans l'antiquité et au Moyen-Âge en Occident, les moines se spécialisèrent dans la fabrication de la bière. Ainsi, nous avons un bar on ne peut plus catholique ! Entrons !

Ce qui frappe au premier regard, ce sont les tables multicolores. Elles sont faites de pièces de céramique de différentes couleurs liées pas un coulis.

À gauche en entrant, il y a des tables. À droite, une section caractérisée par des têtes en relief au haut du mur. C'est dans cette section que se tiennent les musiciens lors des spectacles de musique. Dès l'entrée au fond, on voit une percée de lumière : c'est la verrière. Celle-ci est fascinante l'hiver. À l'intérieur de cette dernière, nous sommes à la chaleur et dehors, on voit la neige sous une température hivernale. L'été, cet espace sert de terrasse. Il y a 88 places à l'intérieur et 69 sur la terrasse.

La musique est bien présente au Sacrilège. Depuis 1999, CKRL diffuse en direct du bar (de septembre à mai) une émission de radio. Le jeudi, également de septembre à mai, il y a des spectacles de musique (18 h à 20 h).

Comme la lumière du soleil, la clientèle change selon l'heure. Le midi, on retrouve surtout des fonctionnaires. Au souper, des travailleuses et travailleurs du quartier et le soir, des jeunes.

Depuis peu, le bar a été acheté par M. Jean Morin, fondateur de la brasserie Boréale. Il vient de vendre ses parts dans cette compagnie pour acheter Le Sacrilège.

Ce bar de quartier a eu 20 ans en décembre dernier. À cette époque où les commerces de proximité ont la vie dure, on ne peut que souhaiter un autre 20 ans au Sacrilège. Et n'ayez crainte, ce n'est pas parce que Le Sacrilège est un bar très catholique qu'on demande de produire un certificat de baptême avant de servir à boire !

Le Sacrilège change de mains !

Le bar Le Sacrilège a changé de propriétaire à la fin avril. Jean Morin succède à Benoit Mercure, qui a su faire de ce lieu un endroit unique et très prisé. Le nouveau propriétaire a bien à cœur de conserver l'âme du lieu. Jean Morin est l'un des co-fondateurs de la brasserie Boréale, qu'il a vendue en juin 2013. « Je suis fier d'avoir acquis ce que Benoit a si brillamment bâti avec son équipe durant les vingt dernières années. Je suis heureux de la confiance qu'il me témoigne, sachant que je désire maintenir l'âme en place. Je me ferai également défenseur de la culture tout comme l'a fait Benoit », affirme M. Morin. Pour sa part, Benoit Mercure passe le flambeau après vingt ans de service en affirmant : « Je suis persuadé d'avoir trouvé en Jean Morin un bon successeur à l'entreprise. » Le nouveau propriétaire confie la gestion du bar à Mathieu Cloutier, un partenaire d'affaires de longue date.



Aimez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/Comite.populaire.SJB

Promenade de Jane



L'historien Jean Provencher, avec la casquette à gauche, aidait Mathieu Houle-Courcelles, du Comité populaire (au centre), et Jean Rousseau, du Comité des citoyens du Vieux-Québec (à droite), qui codirigeaient la marche et l'animaient à tour de rôle. Photo : André Querry

UNE SOLUTION ÉCOLOGIQUE POUR CHARLOTTE

 **Lemay**

QUI CHANGE DE PORTABLE

JOURNÉE DE RÉCUPÉRATION

Date : Jeudi 19 juin 2014
Heure : 16 h à 20 h
Lieu : Stationnement de la Caisse
Desjardins de Québec
550, rue Saint-Jean

**Animation et inauguration d'un mini jardin
sur place!**

Nous récupérons :

- Matériel informatique et électronique
- Documents confidentiels pour déchiquetage
- Jouets et livres
- Vêtements

Nous remercions nos partenaires :

Maison des Jeunes, École Saint-Jean-Baptiste,
Arteau Récupération et Iron Mountain

418 522-6806



Desjardins
Caisse de Québec

Coopérer pour créer l'avenir



Des liens à recréer entre Saint-Jean-Baptiste et le Vieux-Québec

Par Agathe Légaré

L'invitation avait été lancée par courriel et sur Facebook : pour la deuxième année consécutive, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste s'associait aux Promenades de Jane. Tous les débuts du mois de mai depuis 2007, ce mouvement progressiste propose aux citoyennes et citoyens des visites guidées de leur quartier et de lieux jugés emblématiques de la vie urbaine d'autrefois et d'aujourd'hui.

Le samedi 3 mai dernier, par temps gris et maussade, quelque 80 personnes ont répondu à l'appel participant à une Promenade de Jane dans Saint-Jean-Baptiste et le Vieux-Québec. Parmi les marcheurs, une conseillère municipale et le président du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste.

Mathieu Houle-Courcelles, du Comité populaire, et Jean Rousseau, du Comité des citoyens du Vieux-Québec, codirigeaient la marche et l'animaient à tour de rôle, aidés de l'historien Jean Provencher. Ils ont réussi à se faire entendre dans le grand vide à l'aide d'un vieux porte-voix à batteries, qui en était presque comique avec ses pannes et ses hoquets.

Les Promenades de Jane doivent leur nom à Jane Jacobs, a-t-on rappelé d'emblée. Cette urbaniste américaine, décédée en 2006, a écrit et milité pour bloquer la construction d'autoroutes au centre-ville de New York et de Toronto et pour empêcher la destruction des vieux quartiers populaires sous le prétexte de faciliter la circulation automobile.

C'était fort à propos, donc, de faire démarrer la promenade dans le centre-ville de Québec, lui aussi dévasté et défiguré par une autoroute et un grand boulevard.

Saint-Vincent-de-Paul et Mère-Mallet

Nos guides nous ont entraînés vers l'îlot Saint-Vincent-de-Paul, un terrain vague utilisé comme stationnement. Sur ce lieu, autrefois, les Frères de Saint-Vincent-de-Paul avaient érigé et animé une école, un centre de loisirs et une église pour les ouvriers. Au cours de trois décennies, ce « complexe » a été démolí sournoisement, par morceaux plus ou moins gros, pour laisser la place à l'autoroute Dufferin-Montmorency et au stationnement pourri que l'on connaît. (Une décision récente de la Cour suprême du Canada va peut-être changer la donne : voir l'article de Mathieu Houle-Courcelles en page 4). Nous retenons que dans les années 1960, il y avait encore entre Saint-Jean-Baptiste et le Vieux-Québec une continuité physique.

Nous faisons ensuite connaissance avec l'héritage considérable des Sœurs de la Charité – les Sœurs Grises. Le complexe Mère-Mallet témoigne du travail des religieuses auprès « des orphelins, des enfants abandonnés, des malades mentaux, des vieillards, des pauvres ». Au XIXe siècle, raconte monsieur Provencher, on mourait du choléra et les incendies jetaient les gens à la rue. Seules certaines communautés religieuses, comme les Frères de Saint-Vincent-de-Paul et les Sœurs de la Charité, s'occupaient des pauvres.

Aujourd'hui, le promoteur Jaro règne sur les ruines de Saint-Vincent-de-Paul et la Fondation Jules Dallaire a acheté le complexe Mère-Mallet, sans le détruire, Dieu merci.

Dans le Vieux-Québec, des immeubles et des terrains vacants

Nous poursuivons notre promenade et pénétrons dans le Vieux-Québec, patrimoine historique de l'Unesco. Nous apercevons d'abord l'ancien centre Nazareth pour les personnes âgées puis nous nous arrêtons, en contre-bas d'une forte pente, devant un immeuble de briques rouges imposant et majestueux : l'ancienne école primaire pour garçons Saint-Saint-Louis-de-Gonzague. Cette école est devenue un simple externat et a fermé ses portes en 2010.

Le gouvernement provincial a acquis le centre et l'école en prévision de l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu et de sa transformation éventuelle en super centre hospitalier universitaire (CHU). En 2013, le gouvernement a changé de cap et choisi d'installer le CHU dans Limoilou, sur le site de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus. En conséquence, l'Hôtel-Dieu a rendu disponible tout le site où nous sommes.

Le comité populaire Saint-Jean-Baptiste et le comité de citoyens du Vieux-Québec soutiennent un projet de coopérative d'habitation, la Contrescarpe, qui ferait partie d'un grand ensemble incluant terrain de jeux, parc et commerces de proximité.

On sent que la partie ne sera pas facile. Ici, dans le Vieux-Québec, se côtoient le fédéral (les remparts, le parc de l'Artillerie), le provincial (l'Hôtel-Dieu et ses composantes) et le municipal. Les citoyens doivent donc s'unir pour faire bouger ces mastodontes.

L'austérité remise en cause

Par Nicolas Lefebvre Legault

Alors que le nouveau gouvernement nous refait le coup des finances publiques « en bien pire état que prévu » et qu'on nous promet coupures, compressions et hausses de tarifs divers, les manifestations se multiplient pour refuser cette politique d'austérité budgétaire.

Déjà, à la fin mars, une centaine de personnes avaient déambulé du Centre Lucien-Borne à l'Assemblée nationale pour dire « Halte à l'austérité », à l'appel de la Coalition pour la justice sociale. Cette Coalition a remis ça le premier mai et cette fois, c'est environ 300 personnes qui revendiquaient « un vrai changement ».

Pour Vania Wright-Larin, porte-parole de la Coalition, le nouveau gouvernement recycle les mêmes vieilles recettes néolibérales. « On nous ressort l'épouvantail de la dette pour justifier la privatisation et la tarification de nos services publics. Le gouvernement de Philippe Couillard sombre dans la démagogie de bas étage et cherche à effrayer la population pour faire passer la pilule », a-t-il dénoncé.

« Faire preuve de courage politique, ce serait de prendre le parti de la population et de mettre de l'avant des mesures fiscales qui permettraient de financer adéquatement les programmes sociaux et les services publics. C'est possible de le faire sans alourdir le fardeau de la classe moyenne et en faisant contribuer davantage les plus privilégiés de notre société. Par exemple, en adoptant dix paliers d'imposition, le gouvernement pourrait dégager un milliard \$ de plus par année, tout en permettant des allègements fiscaux pour 87 % des contribuables, » poursuit-il.



Le 16 mai dernier, sur Grande-Allée. Photo : André Querry

Le FRAPRU aussi

La Coalition pour la justice sociale n'est pas le seul groupe à avoir manifesté récemment contre les politiques d'austérité ; le FRAPRU fut aussi de la partie le 16 mai dernier. Pour les 500 locataires mobilisés, rien n'aurait pu justifier que le premier budget Leitaou ne comprenne pas des investissements majeurs dans la réalisation de nouveaux logements sociaux et dans la lutte contre l'itinérance.

Même s'il est soulagé que le gouvernement Couillard continue d'investir dans la construction de 3000 nouveaux logements sociaux, le FRAPRU constate que le budget maintient les 8 millions \$ présentement accordés à des ressources impliquées dans la lutte contre le problème grandissant de l'itinérance. Il se désolé toutefois que le budget ne fasse aucune référence à la Politique nationale de lutte à l'itinérance adoptée en février par le gouvernement péquiste, alors que cette dernière, basée sur le respect des droits, avait été saluée par tous les intervenants.

Alternatives

Plusieurs groupes sociaux appellent à la vigilance face au gouvernement libéral. Contrairement à ce qui s'est produit en 2012, les probabilités pour que l'on souhaite « laisser la chance au coureur » sont faibles cette fois. Une campagne de sensibilisation proposant des alternatives à l'austérité, si chère au gouvernement, vient d'être mise en branle. Son thème est « 10 milliards \$ de solutions » (voir en p. 10 et 11 et consulter en ligne à www.nonauxhausses.org).

Découvrez La Moisan

J.A. MOISAN vous propose SA BIÈRE : une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromage et charcuterie. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

DEPUIS 1871
J.A. MOISAN
ÉPICIER
699, rue Saint-Jean,
Québec
418-522-0685

Un vrai journal de quartier ? Ensemble, ça se peut !



Le journal du Comité populaire diffuse, depuis 1994, une information de qualité sur les enjeux locaux et les questions d'actualité.

Participez à l'aventure

L'Infobourg est un journal communautaire et militant, libre et participatif. Il est confié à la responsabilité d'un comité de rédaction composé de bénévoles.

- Rédaction
- Recherche
- Photographie
- Caricature

Toute personne en accord avec la mission du Comité populaire et ayant envie de faire du journalisme citoyen est la bienvenue.

Consultez notre politique d'information pour en savoir plus: www.compop.net/polinfo

Comité de rédaction de L'Infobourg

(resp. Nicolas Lefebvre Legault)

780, rue Sainte-Claire
Québec (Qc) G1R 5B9

418-522-0454
comite.populaire@videotron.ca

La molle selon Érico

Chocolat Érico

Crème glacée à la vanille de madagascar



Érico

634, rue Saint-Jean
Au cœur du Faubourg Saint-Jean
418 524-2122
ericochocolatier.com

10
MILLIARDS \$
de
SOLUTIONS



Taxer, tarifer ou privatiser les services publics, ça pénalise la classe moyenne et les ménages à faible revenu puis favorise les plus riches. L'impôt sur le revenu est la façon la plus équitable de redistribuer la richesse.

NOTRE SOLUTION FISCALE :

Établir 10 paliers d'imposition pour les particuliers

1
MILLIARD \$
DE PLUS DANS LES COFFRES DE L'ÉTAT

10 PALIERS D'IMPOSITION
87% DES CONTRIBUABLES PAIERAIENT MOINS D'IMPÔT !

NOUS AVONS LES MOYENS DE FAIRE AUTREMENT !

+ 18 AUTRES SOLUTIONS = 10 MILLIARDS \$
POUR D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ !

Pour en savoir plus : nonauxhausses.org/10-milliards/



L'autobus gratuit : avons-nous vraiment les moyens de nous en passer ?

Par Martin Léveillé

Récemment, le collectif de gauche Subvercité lançait un site internet www.rtcgratuit.ca et une page Facebook. Le but de cette initiative est de faire la promotion de la gratuité universelle sur le Réseau de transport de la Capitale (RTC). Le groupe en question parle d'équité et de justice sociale, et se dit « révolté » par les tarifs de la RTC.

J'entends déjà nos braves animateurs radio-fauniques sortir les gros mots...

Pourtant, l'idée mérite d'être étudiée, car celle-ci a déjà fait son chemin dans une vingtaine de villes de par le monde. Dans *Le Soleil* du 18 avril, M. Alain Mercier, DG du RTC, nous apprenait que la contribution des usagers représentait le tiers des revenus du transporteur. Qu'il s'agissait là d'un objectif fixé par les élus, et que celui-ci était largement répandu dans les sociétés de transport. La gratuité est donc un « choix politique », ajoutait le directeur général, ce qui oblige à trouver les fonds ailleurs.

Face à cette problématique, le collectif apporte quelques suggestions sur son site : « ... On peut en déduire que la gratuité du transport en commun générerait un manque à gagner d'au moins 70 M \$ par année, actuellement payé par les usagers. À défaut d'un engagement suffisant de la province, ce manque à gagner pourrait être comblé en mettant les autres acteurs qui en profitent à contribution, par exemple en utilisant la taxe sur l'essence, une surtaxe d'affaire ou une taxe de vente. »

Là, nos bien-aimés animateurs hurlent à pleins poumons ! Pour paraphraser (sans les gros mots) : « Ça va vous coûter 70 millions ! »

Le but de ce billet (d'autobus), n'étant pas moi-même de gauche, n'est certes pas de convaincre quiconque du bien-fondé de

Veut doubler la part modale du transport en commun d'ici 2030...

Refuse 8M\$ par an pour le transport en commun

La Ville de Québec veut doubler la part du transport en commun d'ici 2030 dans son Plan de mobilité durable.

La Ville de Québec refuse une taxe de 1,5 cent le litre sur l'essence pour financer le transport en commun.

Depuis la mi-avril le Collectif Subvercité anime une page facebook dédiée à la gratuité du transport en commun.

l'orientation politique de Subvercité, et surtout pas nos chevaliers des ondes. Mon propos serait plutôt de :

1. Mettre le coût en perspective ;
2. Identifier le coût d'opportunité.

70 millions, à la 6-49, c'est un méchant gros lot ! Mais sur un budget municipal de 1 333 000 000, c'est environ 5 %. Ou si vous préférez, réparti sur la population de l'agglomération urbaine (700 000, un beau chiffre bien rond), environ 100 \$ annuellement *per capita*. Pour reprendre une formule chère à un politicien encore frais à nos mémoires : « Moins de 28 sous par jour ! » Ou encore, si cela vous concerne, 0,19 litre d'essence...

Tiens, tiens, tout à coup vu comme ça, c'est beaucoup moins effrayant. Imaginez un instant que le projet aboutisse. Et que l'utilisation du transport en commun double d'ici 2030, comme le veut le plan de mobilité durable de la Ville de Québec. Moins de véhicules sur les routes aux heures de pointe se traduira par une fluidité accrue, et par une réduction proportionnelle du temps de transit. 190 millilitres d'essence, ce n'est pas énorme. L'équivalent d'un petit verre de vin. Quelques minutes de moins au volant, et voilà, le tour est joué. Évidemment, si le projet s'avérait être un succès, il n'y a pas à douter que les frais d'exploitation du RTC iraient en augmentant. Mais d'un autre côté, je ne crois pas me tromper en affirmant que le prix de l'essence n'est pas non plus sur une pente descendante.

Pas encore convaincu ? Il est vrai

« Le coût d'opportunité (de l'anglais *opportunity cost*) ou plus rarement coût d'option, coût alternatif, coût de substitution ou coût de renoncement, désigne la perte des biens auxquels on renonce lorsqu'on procède à un choix. Autrement dit, lorsqu'on affecte les ressources disponibles à un usage donné au détriment d'autres choix. C'est le coût d'une chose estimée en termes d'opportunités non réalisées, ou encore la valeur de la meilleure autre option non réalisée. »

- Wikipédia

que si je ne suis pas de gauche, je ne suis pas non plus actuaire. Et je me dois d'admettre qu'il s'agit ici d'un calcul simpliste, d'un « *back-of-the-envelope calculation* ». Et si je ne doute pas de l'effet bénéfique d'une congestion moindre sur le portefeuille de l'automobiliste, les vraies économies se situent à un autre niveau. Et celles-ci sont beaucoup plus importantes.

Le parc automobile (et son accroissement) est directement responsable de l'entretien et du développement des infrastructures routières. Et là on ne parle plus de quelques dizaines de millions. Nos concitoyens de la région de Montréal savent de quoi je parle. En effet, on évalue que la construction du nouveau pont Champlain oscillera entre trois et cinq milliards de dollars ! Plus près de chez nous, le réaménagement de l'échangeur des autoroutes Charest et Robert-Bourassa a coûté 260 millions de dollars, et l'élargissement d'Henri-IV sur trois kilomètres doit coûter environ 400 millions. Évidemment, ce n'est pas la Ville de Québec qui a l'entière responsabilité d'acquitter ces factures. Non. C'est nous, les contribuables, automobilistes ou pas, à travers nos différents paliers gouvernementaux.

En tant qu'automobiliste, dont l'ultime but est de transiter le plus rapidement possible, le choix est simple : moins de voitures sur les routes, ou davantage de routes. La première solution est de loin la moins onéreuse, et peut même s'avérer payante. Et ce, sans parler de pollution, d'avant-gardisme, de changement climatique, d'effet positif sur le tourisme, d'équité ou de justice sociale... toutes ces soi-disant « peccadilles » sont en prime !

Par contre, il n'y a pas que du positif. Car si on est moins longtemps au volant, par le fait même on écouterait moins la radio...

#RTCGratuit? Moi, j'embarque !

10 MILLIARDS \$ SOLUTIONS

Actuellement, au Québec, il n'y a que 4 paliers d'imposition des particuliers. Pourtant, avant 1988, il y en avait 16, ce qui permettait d'imposer beaucoup plus équitablement les différents revenus.

REVENUS	IMPÔT AVEC LES 4 PALIERS ACTUELS :	IMPÔT SELON NOTRE PROPOSITION DE 10 PALIERS :	DIFFÉRENCE
24 000 \$	2 252 \$	2 112 \$	- 140 \$
45 000 \$	7 356 \$	5 612 \$	- 1 744 \$
55 000 \$	9 356 \$	7 812 \$	- 1 544 \$
70 000 \$	12 356 \$	11 612 \$	- 744 \$
150 000 \$	31 944 \$	35 012 \$	+ 3 068 \$

80% des contribuables gagnent moins de 50 000\$ par année.

Pourtant, on a augmenté le premier palier d'impôt au fil des ans, de 13% à 16%, applicable pour les revenus entre 0\$ et 41 095\$ et diminué le dernier palier, de 33% à 25,75%, pour la portion des revenus supérieure à 100 000\$...

QUALITÉ DE VIE LA FABRIQUONS ENSEMBLE

La Cour des petites créances « pour les nuls »

Par Agathe Légaré

Le mercredi 9 avril dernier, dans une salle du Palais de justice, quelque 42 personnes ont assisté à une très bonne séance d'information sur la marche à suivre dans une poursuite à la Cour des petites créances. Cette cour, rappelons-le, entend les causes dans lesquelles la somme d'argent réclamée ne dépasse pas 7 000 \$, ainsi que d'autres causes visant l'annulation ou la résiliation d'un contrat lorsque la valeur du contrat ne passe pas 7 000\$. Les gens s'y représentent seuls, sans avocat.

La rencontre du 9 avril était organisée par le Centre de justice de proximité de Québec. J'étais, je crois, la seule journaliste présente. Les 41 autres participants étaient soit des demandeurs (poursuivants), soit des défendeurs (poursuivés). Cependant, l'animatrice Me Maude Bégin-Robitaille ne les a pas laissés poser des questions personnelles. Si bien que la rencontre ne s'est pas étirée au-delà des 90 minutes prévues, à la satisfaction du public. Il faut dire que nous avons eu droit à des interventions pertinentes de l'animatrice, d'un avocat médiateur et même d'un juge.

L'animatrice

Tout d'abord, Me Bégin-Robitaille a fait défiler en diaporama une liste assez longue de ressources gratuites susceptibles d'aider les intéressés : formulaire de mise en demeure, formulaire de demande à la cour (poursuite) et de réponse (défense), etc. Elle a cité des sites internet très solides (du ministère de la Justice du Québec, de l'Office de la protection du consommateur, d'Éducaloi) et elle a évoqué le soutien personnalisé offert par le Centre de justice de proximité de Québec et le Service de consultations du Jeune Barreau de Québec.

Le médiateur

Puis, un avocat médiateur, Me André Ménard, a présenté ses services. Dans le district de Québec, a-t-il déclaré, il faut attendre presque un an l'audition devant un juge des petites créances... Le médiateur, lui, peut vous entendre dans les trente jours, en moyenne, et la médiation proprement dite est gratuite. Si vous n'êtes pas satisfait du résultat, vous pouvez continuer votre démarche en vue d'une audition devant un juge.

Le juge

Enfin, un juge, l'honorable Charles G. Grenier, est venu parler de ses attentes. Il a d'abord cité une erreur fréquente : un plaignant actionne un individu alors que le contrat montre bien qu'il a eu affaire à une compagnie. Parce que, par exemple, « Nicolas Legault » et « Nicolas Legault Inc » sont deux personnes différentes aux yeux de la loi, il faut s'assurer de poursuivre la bonne personne et consulter, au besoin, le Registraire des entreprises du Québec.

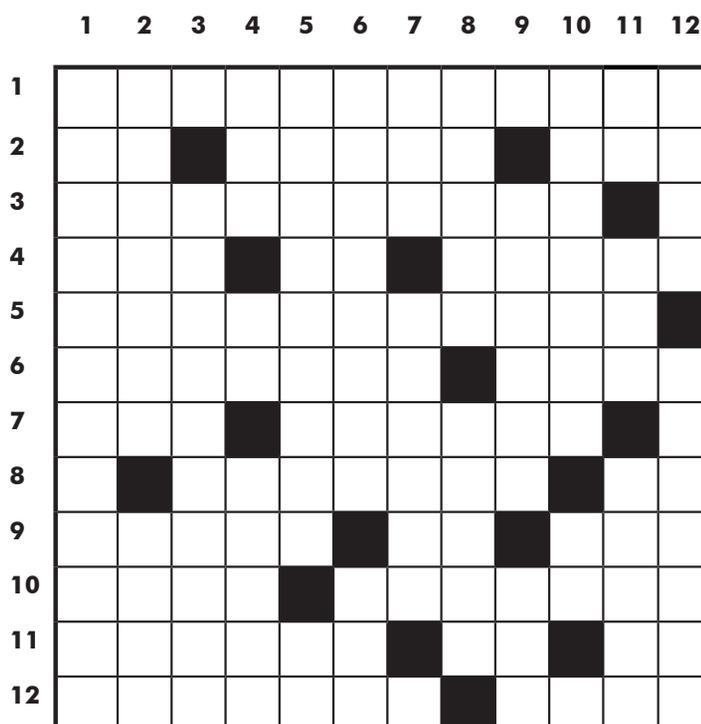
Le juge a poursuivi : « Une audience dure environ une heure. Il faut bien connaître sa propre cause. Exprimez-vous dans vos propres mots. Essayez d'être concis ; évitez les textes de 15 pages et les recueils de 75 photos. Devant les petites créances, il faut établir une prépondérance de preuves, c'est-à-dire il faut que plus de 50% de la preuve confirme votre point de vue ».

L'honorable Grenier a rappelé que tout un chacun peut assister comme spectateur à des séances de la Cour des petites créances.

Pour connaître les jours d'audience, il faut appeler le greffe civil au numéro 418- 649-3508.

MOTS CROISÉS - Été 2014

Par Agathe Légaré



Horizontalement

- 1-Projet de coopérative d'habitation accompagné par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, dans le Vieux-Québec
- 2- Conjonction – Échouer – Adresse d'une ressource internet.
- 3- Qualité d'un texte clair et facile à comprendre.
- 4- Poème lyrique – Lac des Pyrénées – Ville de France, dans le Pas-de-Calais.
- 5- Le fait pour les véhicules et les piétons d'aller et venir sur les voies de communication.
- 6- S'attribuer indûment (s'...) – Sur une roue d'auto, de moto ou de vélo.
- 7- Cheville au golf – Normes, principes.
- 8- Attaquées par la moisissure – Province canadienne.
- 9- Prénom féminin – Lithium – Se rendra.
- 10- Sou ou soul – Couperai.
- 11- Intentera une action en justice – Erbium. – À la mode.
- 12- Période pendant laquelle siège l'Assemblée nationale – Fatiguée, élimée.

Verticalement

- 1- Colocs.
- 2- Rumeur publique – Fleur préférée des socialistes européens.
- 3- Actions de comprimer.
- 4- Triage – Cobalt – Vibrations.
- 5- Chétive, qui n'a pas atteint son développement normal – Souris.
- 6- Qui ont perdu de la vigueur – Institution de l'ONU, pour l'alimentation et l'agriculture, créée dans la ville de Québec en 1945.
- 7- Chlorure de sodium – Roche qui, imbibée d'eau, peut être façonnée.
- 8- Hurlât – Rivière d'Allemagne.
- 9- Siège des sentiments, des convictions (mot au pluriel) – Qui pousse de manière serrée et abondante.
- 10- Protesterons – Iridium.
- 11- Praséodyme – Au bonnet d'... (bistro de la rue Saint-Jean) – Pour écrire au tableau noir.
- 12- Députés à l'Assemblée nationale ou conseillers municipaux – De la ville.

Annoncez-vous dans L'Infobourg

Grille de tarifs Pub en noir et blanc

- Pleine page : 525\$
- Demie page : 295\$
- 1/3 de page : 225\$
- 1/4 de page : 190\$
- 1/6 de page : 130\$
- 1/8 de page : 100\$
- Carte d'affaire : 55\$

20% de rabais si vous en prenez cinq

(i.e. pour un contrat d'un an vous achetez 4 publicités et vous avez la 5^e gratuite)

Pour plus d'informations, consultez notre kitmédia en ligne à www.compop.net/publicite

ou contactez Nicolas Lefebvre Legault au 418-522-0454 ou comite.populaire@videotron.ca

cet espace fait 1/4 de page

Moi j'reste dans Saint-Sauveur

Un livre sur nos ami-e-s de la Basse-Ville

Par Nicolas Lefebvre Legault

C'est fou comme on peut côtoyer longtemps des gens tout en n'ayant qu'une vague idée de leur histoire. Ainsi en va-t-il du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, éternel allié du Comité populaire, que ce soit face à la Ville, au FRAPRU, au REPAC ou au Fonds de solidarité des groupes populaires.

Et pourtant, malgré quinze ans de fréquentation assidue, je suis bien obligé d'admettre que je ne savais pas grand chose de l'histoire du comité de citoyens (c'est en général comme cela que les militantes et militants l'appellent). Je savais que le comité des camarades d'en bas de la côte était plus vieux, moins radical et plus politique que le notre dans le faubourg, mais c'est à peu près tout. Hubert Fortin, du Réseau des « passeurEs » d'histoires engagées, vient combler mes lacunes avec *Moi je reste dans Saint-Sauveur*, un livre sur les quatre premières décennies du CCCQSS.

Rénovation urbaine

Le comité de citoyens est né en 1969, dans la foulée de la rénovation urbaine. Le quartier Saint-Sauveur a échappé de justesse à une grande vague de démolition. En effet, au début des années 1970, la Ville avait le projet de « restaurer » la partie sud du quartier. La Ville avait identifié 2 500 logements à démolir pour moderniser et assainir le quartier. Le tout jeune comité de citoyens a produit un mémoire étoffé et percutant. La rénovation, qu'osait-elle ? a mobilisé des centaines de personnes pour confronter les fonctionnaires et les personnes élues dans de vastes assemblées publiques. Par la suite, le comité a obligé la Ville à justifier chacune des démolitions prévues et, chaque fois que c'était possible, à l'éviter. Par son action, le comité a limité à moins d'une dizaine le nombre de maisons à démolir.

Au fil des ans, le comité de citoyens a réussi à faire de vrais gains pour le quartier, comme l'obtention d'un zonage résidentiel – eh oui, Saint-Sauveur n'était pas zoné ! –, la construction de HLM et de coops d'habitation intégrées à la trame urbaine, la délocalisation d'activités peu compatibles avec un quartier habité (dans les années 1970, le garage de l'ancêtre du RTC de même que les écuries des calèches étaient dans Saint-Sauveur) et la décontamination de sites hautement pollués comme une ancienne usine de gaz et la renaturalisation de la rivière Saint-Charles, ou encore le réaménagement du boulevard Charest.

Un impact global

L'impact des actions du comité de citoyens ne s'est pas limité aux limites du quartier Saint-Sauveur. Plusieurs organismes importants ayant un rayonnement régional ou national doivent leur naissance en tout ou en partie au comité de citoyens, que ce soit l'ADDS, Atout-Lire, Action-Habitation, le FRAPRU ou même... le Rassemblement populaire (RP).

En effet, on touche ici un paradoxe intéressant du comité de citoyens, qui a à la fois la réputation d'être moins radical et plus politique qu'un groupe comme le Compop. Et, en effet, le comité de citoyens assume sans complexe et depuis toujours une position « réformiste » et « pragmatique », faite de collaboration et de compromis. On sent souvent un vrai malaise face aux révolutionnaires et autres radicaux aux positions intransigeantes. D'ailleurs, le simple fait qu'on sente encore le besoin, en 2014, de justifier le fait de ne pas avoir adopté une perspective révolutionnaire dans les années 1970 en dit long.

Et pourtant... L'action des militantes et militants du comité de citoyens fut l'une des plus politisée de la région de Québec, notamment via le militantisme d'un grand nombre de ses membres les plus influents au Rassemblement populaire (le parti du maire L'Allier). Alors que dans plusieurs organisations populaires la politique électorale est un sujet tabou, au comité de citoyens, on n'a jamais fait de mystère sur le fait que l'action citoyenne développée dans le quartier se prolongeait dans une action politique partisane. Ce qui n'empêchait pas, par ailleurs, le comité de revendiquer son autonomie par rapport au parti et de continuer son petit bonhomme de chemin (y compris en période électorale).

Encore aujourd'hui, on croise des militantes et militants du comité de citoyens dans les coulisses des divers partis de gauche réformiste. Mais on sent que l'expérience du RP, même si elle est jugée globalement positive, en a laissé plus d'un songeur. Il est clair en tout cas que la disparition complète, avec armes et bagages, d'un parti qui avait pourtant été au pouvoir pendant 16 ans, (re)donne toute sa pertinence au maintien contre vents et marrées du comité de citoyens.

Moi je reste dans Saint-Sauveur est le fruit d'une démarche d'animation qui a duré quatre ans en collaboration avec le Réseau des « passeurEs » d'histoires engagées et le Collectif

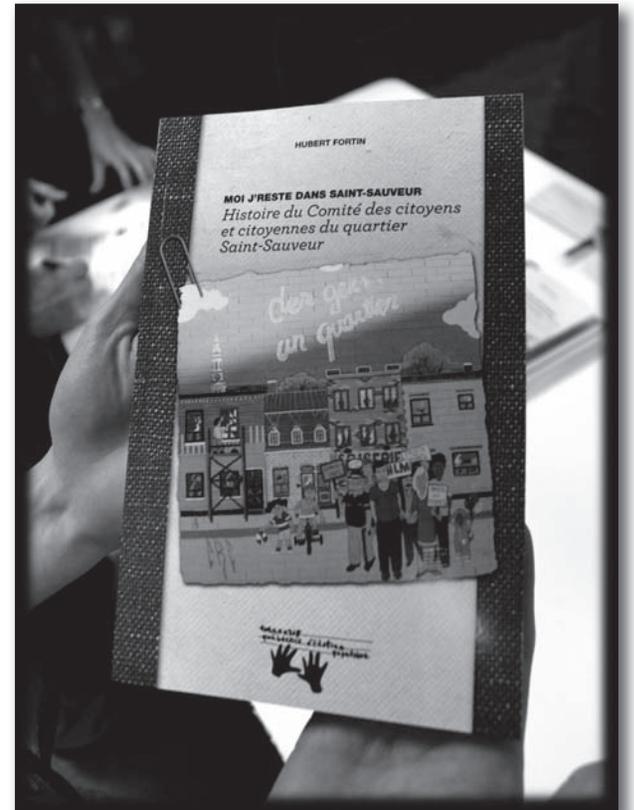


Photo : courtoisie du comité de citoyens

québécois d'édition populaire. Le livre est atypique, l'auteur prenant à bras le corps un sujet gargantuesque par différents biais (survol chronologique, présentation des lignes de force, récits de vie et de lutte, etc.) et enrichissant son propos d'extraits d'entrevues avec une quinzaine de personnes clés d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que des documents d'archives. S'il y a parfois quelques redites, le livre demeure très intéressant et se lit bien. Les mordus d'histoire populaire y apprendront beaucoup de choses – pour une fois qu'on va en profondeur dans l'histoire d'un groupe populaire ! – et les militantes et militants trouveront des réflexions pertinentes sur l'articulation entre action sociale et action politique.

N.B. : Le livre est en vente au prix de 20 \$ auprès du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (cccqss@bellnet.ca ou 418-529-6158) ou de l'éditeur (info@cqep.info).

Fortin, Hubert. *Moi je reste dans Saint-Sauveur*, Collectif québécois d'édition populaire, Québec, 2014, 232 p.

Vient de paraître

Par Agathe Légaré

Saint-Jean-Baptiste, un écoquartier en évolution, un dépliant rédigé et publié par le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste. Le conseil y présente la grille d'analyse à travers laquelle il étudiera les projets des citoyennes et citoyens et des promoteurs. Par exemple, il voit l'écoquartier comme un milieu de vie « à échelle humaine », « respectueux de l'environnement », « fier de son histoire et de son patrimoine ».

Cette position a le mérite d'être claire, mais elle semble vouée à un avenir difficile – battue en brèche ? –, à en juger par une déclaration du président de l'Industrielle Alliance au journal *Le Soleil* du 9 mai dernier : son entreprise, qui est copropriétaire de Place Québec, prévoit y ériger une tour de 15 étages et lancer un projet « au cours des prochains mois ».

Quoi qu'il en soit, les citoyennes et les citoyens peuvent se procurer gratuitement le dépliant du conseil de quartier à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste.

Vient de reparaitre

Histoire de raconter Le faubourg Saint-Jean, Arrondissement de la Cité-Limoilou, Ville de Québec, 2012, 32 pages.

Il s'agit d'une édition révisée et augmentée d'une excellente brochure sur le patrimoine du faubourg.

On y découvre des photos exceptionnelles, par exemple celle du YMCA de la place d'Youville, le futur Diamant de Robert Lepage, avant qu'on démolisse la partie droite de la bâtisse, ou encore une photo de la rue Saint-Jean « ininterrompue », en 1907, où on aperçoit les maisons détruites lors de la construction de l'avenue Honoré-Mercier. Il y a aussi des photos plus récentes comme celles du squat du 920, rue De La Chevrotière, ou celle d'une fête du faubourg tirée des archives du Comité populaire. La brochure, un incontournable pour la population résidente et les amis du quartier, est disponible gratuitement à la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste et au bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou.

Les neiges du Kilimandjaro

Par Huguettes Dugas

Année : 2011

Pays : France

Réalisation : Robert Guédiguian

Scénario : Robert Guédiguian et Jean-Louis Milesi

Genre : drame social

Durée : 1 h 47

Acteurs : Jean-Pierre Darroussin, Ariane Ascaride, Gérard Meylan, Marilyne Canto, Grégoire Leprince-Ringuet, Anaïs Demoustier, Adrien Jolivet, Robinson Stévenin

Synopsis

Un quartier populaire de Marseille. Des ouvriers sont rassemblés dans la cour de leur usine pour participer à un tirage au sort. La compagnie a décidé de licencier une vingtaine d'employés. Mondialisation oblige. C'est Michel Marteron (Jean-Pierre Darroussin) qui effectue la pige. Ne voulant pas, en tant que représentant syndical, bénéficier du privilège d'être exclu du tirage au sort, il met son nom dans l'urne avec celui de tous les ouvriers. Son nom sort. C'est terminé pour lui aussi. Il est déçu, mais il considère que le procédé est juste. Il s'adresse alors à ses collègues : « Dans les circonstances, c'est ce qu'il fallait faire. On aurait pu tout perdre, c'est mieux que rien ».

Mais Christophe Brunet (Grégoire Leprince-Ringuet) ne l'entend pas de cette façon. Pour lui, il s'agit encore d'un autre compromis « de merde ». Il juge que les choses auraient pu se faire autrement. Que va-t-il se passer maintenant pour lui ? Il n'a que 22 ans, son loyer est en retard de plusieurs mois, sans compter les autres dettes, il a la charge de ses deux petits frères, le garde-manger est vide et il ne pourra compter sur aucune indemnité parce qu'il était nouveau dans la boîte.

Un soir que Michel et Marie-Claire (Ariane Ascaride) sont en train de souper en compagnie de Denise (Marilyne Canto), la sœur de Marie-Claire et son mari Raoul (Gérard Meylan),

deux hommes armés font irruption, les agressent et les volent.

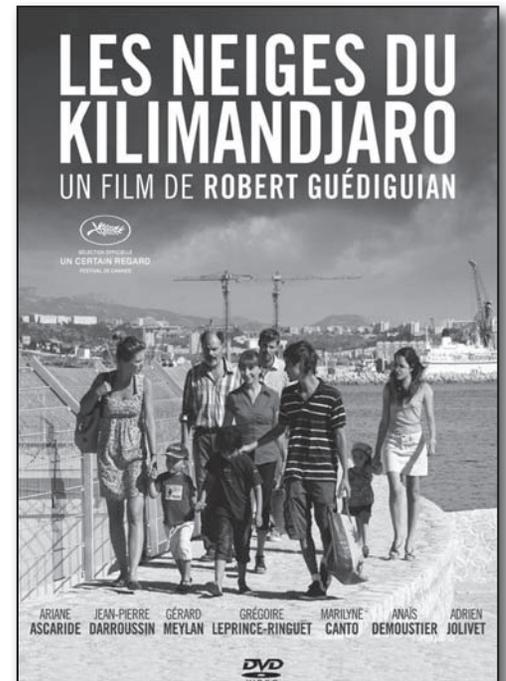
Pourquoi est-ce arrivé ? Ils ne méritaient vraiment pas ça. Marie-Claire prend soin d'une dame âgée que sa propre fille néglige. Michel a toujours défendu ses collègues ouvriers et s'est battu toute sa vie pour faire respecter la justice. Ils n'ont jamais fait de mal à personne. Alors, pourquoi s'en prendre à eux ?

C'est en essayant de résoudre cette énigme que Michel découvre le vrai visage de son agresseur. Il en viendra à comprendre que l'influence du milieu est souvent déterminante et que les gestes malheureux ont aussi des conséquences pour les proches. C'est en cherchant les réponses à ses questions que Michel arrivera à se remettre en question. Peut-être que, finalement, les choses auraient pu être faites autrement.

Commentaires

Pour écrire son scénario, Robert Guédiguian s'est librement inspiré du poème « Les pauvres gens » de Victor Hugo. Ce poème raconte l'histoire d'un couple dont le père est pêcheur et qui arrive difficilement à nourrir les cinq enfants. Malgré tout, ils en viendront à adopter les deux bambins de leur voisine, une pauvre veuve décédée dans la misère.

Ce très beau film de Robert Guédiguian, peut-être même son plus beau, illustre avec beaucoup de talent la diversité des réponses de l'humain face à son destin. Ses personnages, auxquels il est facile de s'identifier, nous touchent par la complexité des sentiments qui les animent, leur authenticité et leur capacité d'évolution. Que dire encore de cette chaude lumière qui colore les paysages et cet accent du Midi qui nous ravit. Un film intelligent et sensible qu'on a toujours grand plaisir à revoir.



Salutation au DVD Déjà vu

(NLL) *L'Infobourg* aimerait saluer Martin Léveillée et l'équipe du DVD Déjà vu pour sa participation à cette chronique et pour ses douze années de bons et loyaux services. En effet, le DVD Déjà vu, qui avait ouvert en décembre 2002, ferme ses portes en juin, emporté par les changements technologiques et culturels dus à l'explosion du cinéma sur internet. Une lourde perte pour la rue Saint-Jean.

MOTS CROISÉS Solution

1	C	O	L	O	C	A	T	A	T	A	I	R	E	S
2	O	U	I	D	E	R	R	E	M	R	O	N	E	S
3	N	S	E	R	R	E	A	M	O	N	D	E	S	
4	T	R	I	C	O	G	R	E	O	N	D	E	S	
5	R	A	B	O	U	G	R	E	S	F	R	A	O	
6	E	T	I	O	L	E	R	E	S	I	O	N		
7	S	E	L	A	T	L	E	L	I	F	E	N		
8	C	R	I	A	T	P	L	E	S	D	R	U		
9	A	U	T	R	A	P	L	E	S	D	R	U		
10	R	U	R	A	S									
11	P	E	L											
12	E	L	U	S										

Courant



alternatif

coopérative de travail

Vos électriciens de quartier

418 523-1936
courantalternatifcoop@gmail.com

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité

Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean



Fête pour les 50 ans de Loisirs du Faubourg

(Communiqué) Loisirs du Faubourg invite la population de Québec à la Fête du loisir qui se déroulera le 29 août entre 17 h et 21 h au parc Lucien-Borne. En l'honneur du 50^e anniversaire de Loisirs du Faubourg, nous proposons une activité à l'image de notre organisation : familiale et conviviale.

Dans un premier temps, notre équipe dynamique d'entraîneurs de conditionnement physique animera une « scène active ». Sous la forme d'ateliers, les participants pourront s'initier ou participer aux différentes activités sportives proposées. Pendant ce temps, les enfants se divertiront avec nos monitrices et moniteurs du camp d'été : des jeux, du maquillage, des parcours, des défis et plus encore. Au même moment, un tournoi de volley-ball pour adulte aura lieu sur nos deux terrains au parc Lucien-Borne.

S'en suivra notre traditionnelle épiluchette de blé d'inde, qui a lieu chaque été lors de nos fêtes de quartier. Ce moment de rassemblement commencera vers 19 h et permettra à toute la famille d'apprécier un chansonnier qui convertira jusqu'à 21 h la « scène active » en « scène culturelle ». Pour plus de détails, surveillez notre site web : www.loisirsdufaubourg.com

Fête de la musique et Faubourg Saint-Jean en fête 19 au 22 juin

(Communiqué) Décidément, Québec voit grand lorsqu'il s'agit de célébrer la musique ! Pour sa 7^e édition, qui aura lieu les 20, 21 et 22 juin 2014 dans le faubourg Saint-Jean, la Fête de la musique de Québec accueillera plus de 200 musiciens. Plusieurs scènes extérieures seront dressées rue Saint-Jean pour accueillir la scène locale de la Ville de Québec.

Depuis une première édition mémorable en juin 2008 au cours de laquelle une cinquantaine de formations musicales s'étaient produites en plein air tout au long de la rue Saint-Jean, l'expérience de la Fête de la musique n'a cessé de prendre de l'ampleur. Cette année encore, grâce à la coopération de plusieurs organismes et regroupements d'artistes, l'événement devrait rassembler un maximum de participants de Québec et d'ailleurs, aussi bien professionnels qu'amateurs. Une belle façon de découvrir toutes sortes de talents émergents !

Rendez-vous sur le site de la Fête de la musique de Québec pour consulter la programmation et proposer une candidature. Clou de ce coup d'envoi de l'été pas comme les autres : Faubourg Saint-Jean en Fête aura lieu simultanément ! L'événement animé, festif et familial qui, année après année, marque le début de la saison estivale se tiendra beau temps mauvais temps sur la rue Saint-Jean entre les avenues Turnbull et Honoré-Mercier, dans le faubourg Saint-Jean. Une foule d'activités vous attend : ventes trottoir, Place de la famille Desjardins, animations urbaines, haltes-bouffe et terrasses sur rue.

Pour plus d'informations

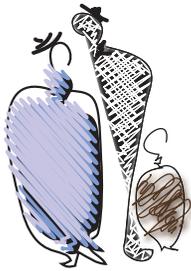
www.fetedelamusiquedequebec.com
www.faubourgssaintjean.com

Vestiaire du Faubourg

Depuis 20 ans, le Vestiaire du Faubourg est présent au coeur de votre quartier pour donner un second souffle aux vêtements et souliers de toute la famille ainsi qu'à différents menus articles (accessoires de cuisine, livres, bijoux, etc.) Le Vestiaire est un lieu vivant où l'on aime venir jaser et magasiner à petits prix !

La nouvelle saison est le moment idéal pour rappeler la valeur du recyclage et l'impact que l'on a sur l'environnement. En cette période de grand ménage, le Vestiaire vous invite à donner une deuxième vie aux choses auxquelles vous souhaitez vous départir, et ainsi aider la communauté et apporter une réelle contribution au grand mouvement écologique.

L'Équipe du Vestiaire



Institut Goarin
Isabelle
 Esthéticienne et massothérapeute agréée
 Soins du visage - épilations à la cire - massages
 Service et conseils sur mesure
 418 261-4044
 816 rue D'Aiguillon - institutgoarin.com
 Membre de la FQM et adepte de la Slow Cosmétique

Vestiaire du Faubourg

780 rue Sainte-Claire
 Du lundi au vendredi de 12h à 16h et le jeudi de 12h à 20h

Tabagie St-Jean
info@tabagiestjean.com
 620, rue St-Jean T : 418.522.5923
 Québec QC F : 418.522.3239
 G1R 1P8
 Revues du monde et ... bières

**LOGEMENT
 À LOUER
 TROP CHER**

Logement social à Québec Quelques adresses et numéros utiles

Voici les principaux regroupements de logements sociaux de la région de Québec. On trouve régulièrement sur ces sites web des offres de logement à louer ainsi que les formulaires de demandes et bien souvent des cartes interactives pour localiser les immeubles.

L'Office municipal d'habitation de Québec (HLM)
 Site web : www.omhq
 Demande de logement : 418-780-5211
 Renseignements généraux : 418-780-5200

Fédération régionale des coopératives (Coop)
 Site web : www.cooperativehabitation.coop
 Téléphone (418) 648-1354

GRT Action-Habitation (Coop & OSBL)
 Site web : www.actionhabitation.qc.ca
 Téléphone : 418.648.1278

GRT Immeuble populaire (Coop & OSBL)
www.immeublepopulaire.qc.ca
 Téléphone : 418-522-8899
 Location : 418-522-8919

On ne gère pas de logements, mais on peut vous aider à défendre vos droits face à votre propriétaire :



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
 780 rue Sainte-Claire
 418-522-0454
www.compop.net

FAUBOURG Saint-Jean en fête Du **19** au **22** juin

NOUVEAUTÉ!
 Ouverture des terrasses le vendredi 20 juin.
 Rue Saint-Jean piétonne dès 18h!

Vente trottoir • Terrasses sur rues • Haltes-bouffe
 Place de la famille Desjardins • Animations urbaines • Marché d'artisans

En même temps que la **Fête de la musique** du 20 au 22 juin!

Société de développement commercial **FAUBOURG Saint-Jean**
 VILLE DE QUÉBEC Arrondissement de La Cité-Limoilou
Desjardins Caisse de Québec
BORÉALE
 Centre local de développement de Québec **CLD** *Entreprendre ensemble*

www.faubourgssaintjean.com



Au Sacrilège

La terrasse est :

verte, sympa, vivante,
accueillante, chaleureuse,
drôle, créative, étonnante

et beaucoup plus encore!

**Pour une 14^e année,
CKRL en direct
pendant le Festival!**



Le Sacrilège
Votre bar de quartier!
447 rue St-Jean

WWW.LESACRILEGE.NET